

ECOLE PRIMAIRE
Route de la chatonnière
89660 Châtel-Censoir
03 86 81 05 49
mail 0890931d@ac-dijon.fr

Compte rendu du conseil d'école Vendredi 05 juin 2015

Présents:

- Les délégués des parents d'élèves: Mme Charlier-Douillé, , Mme Martinho, Mme De La Loge - Marzoughi, Mme Taurel, Mme Rolland
- Les représentants des communes: M. Drouard et M.Jovet (Châtel-Censoir) , M. Chene (Lichère), Mme Dubois (Asnières/Bois), M Berthelot (Bois d'Arcy), Mme Moreau (Brosses).
- L'équipe enseignante: M. et Mme Berthelot, Mme Martin, Mme Augustin et Mme Bontems

Excusés:

- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, le Rased, Mme André, enseignante.
- Mme Auffray, directrice du service péri-scolaire (Mairie de Châtel-Censoir)
- Mme Berthiaux (Atsem) et Mme Plateaux EVSi
- M.Alix et Mme Beauchaud , délégués des parents
- Mme Cadioux, DDEN

I. Ouverture de séance.

II. Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 23/03/2015 à l'unanimité.

III. Organisation pour la rentrée 2015

- A ce jour, l'effectif total de l'école est de 83 enfants pour 4 classes . Les prévisions pour la rentrée 2015 sont de 79 élèves.
 - La nouvelle répartition des classes validée par le conseil des maîtres est présentée au conseil :
 - PS-MS : effectif 16 avec une intégration scolaire/ M.Berthelot et une décharge de direction (25%). Atsem 100% (Mme Berthiaux)
 - GS -CP : effectif 20 avec un maintien / Mme Berthelot
 - CE1-CE2 : effectif 24 / Mme Martin
 - CM1-CM2 : effectif 17 / Nomination d'un enseignant début juillet.
 - Mme Augustin part en congé de formation pour un an et Mme André est nommée à la SEGPA de Toucy.
 - Le contrat de Mme Plateaux, EVSI, se termine le 30 novembre 2015. Les enseignants, très satisfaits de l'investissement de Mme Plateaux, souhaitent que ce contrat soit renouvelé. Une nouvelle demande d'EVS (accompagnement d'un élève handicapé et aide à la direction) sera formulée pour l'année scolaire 2015/2016.
- M. Berthelot précise que des décroisements et des échanges de services (inscrits sur les emplois du temps) seront organisés entre les classes de PS-MS et GS-CP d'une part et, entre les classes de CM1-CM2 et CE1-CE2 d'autre part.

Conformément aux textes officiels qui en laissent la possibilité , le directeur propose au conseil la mise en place d'une rentrée échelonnée pour les enfants de petite section.

Concernant les NAP, le prochain comité de suivi aura lieu fin juin pour faire le bilan de l'année écoulée. Concernant les emplois du temps et l'articulation avec le scolaire, l'organisation général du PEDT pour la prochaine rentrée ne devrait pas changer. Les délégués de parents posent la question du financement et de la participation financière des familles qui ont été votées en conseil municipal. Les représentants de la commune de Châtel-Censoir expliquent que cette participation « symbolique » de 2€ par an permettra d'obtenir, pour les activités proposées, un financement supplémentaire de la CAF.

IV . Vie scolaire et Projet d'école

Les séances au gymnase de Montillot se terminent actuellement avec les cycle 3.

Le projet « Piscine-VVF » est démarré . Cinq séances sont prévues pour les CE2/CM1/CM2. Le financement de cette initiation devrait être assuré par la communauté des communes. Le VVF met à disposition de l'école sa piscine.

Après le refus, par la DDEN, de valider notre dossier (horaires non réglementaires) et, suite à l'intervention des élus, des délégués de parents et des enseignants, le projet « Piscine-Avallon » devrait être mis en place dès l'année prochaine. M.Berthelot contactera la municipalité d'Avallon en début de semaine prochaine pour confirmer notre engagement et définir le planning et les modalités de ces séances.

Le lundi 08 juin, toutes les classes de l'école participent à une demi- journée d'animation autour de l'arrivée du train de bois à Châtel-Censoir.

Une sortie pédagogique est prévue le vendredi 19 juin dans le Morvan. Au programme, promenade-découverte en bateau sur le lac des Settons, visite de la saboterie et d'une pisciculture et pique-nique au Saut du Goulou. Cette sortie est financée en partie par les communes de secteur que M.Berthelot remercie pour l'occasion. Il regrette cependant de devoir démarcher une à une les mairies, pour des sommes parfois modiques, et souhaiterait, comme cela se pratiquait avant, une subvention globale de la commune de Châtel-Censoir.

V- Coopérative scolaire OCCE

Mme Martin, mandataire de l'OCCE, présente les comptes et les actions de la coopérative scolaire. Les comptes sont sains.

Le classe de CM1-CM2 a entièrement financée, par des actions diverses, son projet « Ecole et Cinéma ».

Les photographies scolaires sont en commande. Les enseignants font remarquer que ce choix de photos réalisées par un professionnel n'est pas satisfaisant pour la coopérative scolaire. Ils proposent de réfléchir, pour l'année prochaine, à une nouvelle formule plus « rentable ».

La kermesse de fin d'année aura lieu vendredi 26 juin après la classe ; des stands de jeux, de la restauration rapide (barbecue) , une buvette seront mis en place et, un spectacle sera présenté par les élèves. Une information va être distribuée aux familles pour faire le point, définir l'organisation générale et préparer au mieux ensemble cette journée.

VI – Délégués des élèves :

M.Berthelot présente le conseil des délégués des élèves en place depuis le mois d'avril. Il félicite les délégués et les élèves pour leur investissement et souhaite que des actions concrètes soient réalisées pour répondre à certaines de leurs demandes.

Voir le compte-rendu joint en annexe.

VII – Délégués des parents :

Les délégués des parents présentent le compte-rendu de la réunion du mardi 02 juin.

La création d'une association des délégués des parents est envisagée.

Les réunions des délégués (hors temps scolaire) seront organisées avec la municipalité de Châtel-Censoir.

Les délégués souhaitent intervenir lors de la réunion de rentrée et demandent s'il est possible que celle-ci soit suivi par des réunions de classe.

Enfin, les délégués évoquent de gros problèmes dans les transports scolaires : manque de places, absence de siège pour les plus jeunes, enfants non attachés ou debouts dans les bus ... Ils souhaitent que la réglementation en vigueur soit rappelé à tous.

VII- Questions diverses

Le conseil remercie la municipalité de Châtel-Censoir pour l'achat de dictionnaires pour les enfants de

CE2 ; M.Berthelot demande si cette opération, qui existe depuis de nombreuses années, sera bien reconduite en 2016 ?

Mme Augustin informe le conseil qu'un stage de soutien scolaire pourrait être organisé à l'école début juillet ou fin août ; les familles concernées seront avisées par courrier.

Suite à de trop nombreux retards, M. Berthelot rappelle une nouvelle fois les horaires de rentrée de l'école (8h45 le matin et 13h30 l'après-midi). Il rappelle également que toute absence ou retard doit être signalé par téléphone à l'école.

Concernant la circulation aux abords de l'école, le conseil souhaite que les trottoirs de la rue Pierre et Marie Hervé soient entretenus afin de permettre aux enfants de circuler en toute sécurité. Suite à une série d'incidents, il serait souhaitable que les règles de circulation dans le rond point, situé sur le parking de l'école, soient clairement établies et matérialisées par des panneaux. (arrêt autorisé, interdiction totale ...)

M. Berthelot demande que la cour de l'école maternelle soit balayée.

Une demande de travaux divers sera adressée à la mairie pour les vacances d'été (casiers pour l'école maternelle / révision des porteurs de la maternelle / fuite au plafond // pose de rideaux pour les baies vitrées / Etagères dans la tisanerie / dévidoir à papier et savon dans les classes de l'école élémentaire / bloque-porte pour les locaux de rangement).

Clôture du conseil d'école à 20h30.